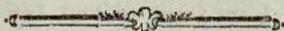




ADRESSE

A MES CONCITOYENS.

De Toulouse, le 21 Avril 1790.



LE Fanatisme qui conseilla les Croisades, & qui arracha vingt millions d'ames à leurs paisibles foyers pour aller tourmenter des Peuples qui ignoroient peut-être leur existence, s'efforce même au dix-huitième siècle de ranimer les accens de sa voix expirante. Des adresses, des remontrances pleuvent de toute part; & au feu séditieux qu'elles respirent, on s'apperçoit facilement qu'elles sont le fruit de l'ignorance ou l'évangile de la superstition. C'est à arrêter la triste influence de cette épidémie faussement religieuse que je consacre à mes Concitoyens quelques réflexions jetées sur le papier dans l'effusion de mon cœur.

Après avoir épuisé toutes les manœuvres qui pouvoient croiser les opérations de l'Assemblée Nationale, les ennemis du bien public invoquent enfin les intérêts de la Religion, s'imaginant que ce mobile, qui a été toujours très-puissant, pourra

A



encore leur servir de planche dans leur naufrage. Ils crient que la Religion est perdue, que le culte avec la foi de nos pères va être remplacé par un culte étranger, qu'en supprimant certains Ordres Religieux on arrête la piété dans sa source, qu'aucun ordre civil n'est dans le cas de les dispenser d'un engagement qui les lie aux autels d'une manière particulière; en conséquence on écrit au Roi & à l'Assemblée Nationale, pour la prier que la Religion Catholique soit à jamais celle de l'Empire Français, que les Religieux & les Religieuses soient maintenus dans l'exercice de leur discipline, que ce sont eux seuls qui sont les dépositaires de la foi, & que leurs Corps étant une fois dissouts, il est à craindre que l'irréligion vienne insolemment profaner & détruire ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes.

Rassurez-vous, Français! les alarmes qui vous agitent n'ont pour base aucune raison morale qui puisse les justifier. Ne craignez, ni pour votre foi, ni pour votre culte, ni pour vos autels. Les principes de l'Evangile doivent être, comme ils ont toujours été, la chaîne qui liera le Roi à son Peuple & le Peuple à son Roi. On est trop bien convaincu de la sainteté de ses maximes & de la pureté de sa morale, pour n'en point faire toujours le nerf principal du Gouvernement, & l'objet de votre soumission & de votre culte. Défiez-vous de toutes les menées sourdes de ceux qui dirigent vos consciences, & ne voyez dans les pressentimens dangereux qu'ils réveillent en vous, que les suggestions de l'intérêt personnel qui les égare. En vain des voix mercenaires déguisent à vos yeux la vérité; en vain s'efforcent-elles de vous inspirer la crainte que tous les changemens dont on va dans cet Empire consumer l'exécution, vont porter le dernier coup à l'arbre auguste de la Religion; pour moi je vous déclare, prenant à témoin Dieu qui m'entend, que c'est

là le plus grand outrage que vous puissiez faire aux intentions pures de l'Assemblée Nationale, qu'elle ne se propose d'autre but que de la faire asseoir parmi nous ; mais telle qu'elle est, c'est-à-dire, dégagée de toutes les superstitions qui la défigurent ; mais avec tous ces attributs qui la caractérisent, c'est-à-dire, substituant au fer de l'intolérance, la voix puissante de la persuasion & de l'humanité.

Jusques à quand donc, Français, serez-vous un instrument passif entre les mains actives du fanatisme ? Faut-il qu'on se serve toujours de la Religion pour couvrir les machinations les plus odieuses, & faire le malheur de tout le genre humain !

Le grand objet que l'Assemblée Nationale envisage, est de faire éclore de toutes parts les germes de bonheur, & de briser les entraves qui arrétoient dans son essor l'activité de l'industrie humaine. En conséquence elle s'efforce de simplifier les rouages de la machine politique, d'établir dans toutes les matières, soit civiles ou religieuses, un système d'unité & d'égalité, & de remplacer les droits de cité, les privilèges exclusifs des provinces ou des corps particuliers, par des lois sages qui fussent communes à tous les Français. Voilà en abrégé la marche des opérations de ceux qui travaillent à la régénération de cette monarchie.

D'après ces principes qui règlent les travaux des Représentans de la Nation, & qui les assujettissent à embrasser les intérêts de la Patrie entière ; chaque Province, chaque Ville, d'abord a cédé avec enthousiasme à cette perspective d'un bonheur général, voyant dans les sacrifices de ses droits particuliers la renaissance des plus beaux avantages.

Cependant, & tel est l'effet de la passion qui égare presque toujours nos jugemens, plusieurs de ces mêmes Cités qui ont applaudi avec transport aux Décrets de l'Assemblée Nationale, supprimant les privilèges exclusifs, lui envoient des Adresses, concernant plusieurs objets qui ne fauroient donner à sa marche, sagement concertée, un effet rétroactif.

La suppression des Ordres Religieux dans certaines Villes du Languedoc, est devenue sur-tout la matière de réclamations sans nombre; elle paroît indisposer une foule de Citoyens; mais qu'ils sont à plaindre, s'ils regardent la dissolution des corps Religieux, comme l'avant-coureur de la ruine totale de notre auguste Religion!

On fait que les Ordres Réguliers sont engagés par des vœux solennels à une discipline particulière; mais on demande si la Loi de l'État a jamais reconnu la solennité de ces vœux, & si elle devient réfractaire d'une obligation faite à leur égard, en leur imposant la nécessité de s'employer plus utilement à leurs semblables. Il n'en est aucun, s'il fait taire ses préjugés devant la vérité & la justice, qui ne convienne que la loi qui modifie leur existence ne devoit rien à des engagements qu'elle ne connoissoit pas. D'ailleurs les Membres des Ordres Religieux auroient peut-être droit d'invoquer l'assistance de leurs frères & de leurs Concitoyens, si l'Assemblée Nationale en les asservissant à la marche générale de ses opérations ne leur avoit assuré honorablement une existence morale & physique; mais sous ces deux rapports ils seront désormais tout ce qu'ils sont aujourd'hui.

Oui, leur dirai-je, si vous aimez à vous exercer dans les fonctions saintes du Sacerdoce, si vous aimez par l'exemple des vertus chrétiennes à ranimer la piété & la foi dans le cœur de vos frères; quelle plus belle occasion peut jamais s'offrir à

votre zèle ? Forcés à vivre parmi nous , si vous avez des talens & des vertus , vous en serez doublement honorés. Dans votre état actuel , vous êtes utiles, je le fais : il y en a parmi vous qui sont également recommandables par la régularité de leur conduite & la profondeur de leurs lumières. Eh ! bien , n'étant plus Carmes , Capucins , Recolets ou Chartreux , en ferez-vous moins ce que vous êtes ? Est-il nécessaire que vous soyez asservis à une règle particulière , pour bien remplir les devoirs de Chrétien , d'homme & de Citoyen ? Le Gouvernement met-il des entraves à l'exercice de votre zèle , en vous plaçant dans un état plus propre à le développer ? Ah ! soyez de bonne foi , ce n'est pas une occasion d'utilité qui va vous manquer ; mais c'est peut-être la nécessité d'une augmentation de zèle qui inspire la frayeur à vos âmes pieusement tranquilles.

J'entrevois mieux encore le principe des alarmes qui vous empêchent d'embrasser la chaîne des avantages qui vont résulter des travaux de l'Assemblée Nationale , & l'influence qu'ils doivent avoir sur la perfection des opinions religieuses & des vertus morales & politiques. Vous craignez sans doute , qu'après avoir rendu à la Nation les biens que vous teniez d'elle , vous soyez dépouillés par le laps du temps , des pensions légitimes qui seules peuvent vous faire oublier vos sacrifices. Si telles sont vos craintes , elles paroissent justes ; mais elles sont mal fondées. L'exemple des Jésuites que vous pourriez nous offrir pour donner un fondement à vos sollicitudes , n'est rien moins qu'illusoire. Autre chose est le régime d'un état , selon que nous vivons sous la dépendance du despotisme ministériel , ou selon que nous vivons à l'ombre d'une Constitution dont la Nation elle-même a jeté les bases , & qu'elle se réserve de ré-

parer ou de reconstruire au besoin. Ayant reçu de vous des services importans , & attendant de votre part des plus grands services encore , elle vous aura sans cesse sous les yeux ; vos droits à sa reconnoissance entrent dans le dépôt de nos nouvelles lois ? en faut-il davantage pour vous rassurer dans les sentimens de la plus douce confiance.

Je ne dois pas oublier de dire que parmi les grands desseins que nos Représentans se proposent d'exécuter , ils se proposent sur-tout l'exécution de celui qui doit tendre à améliorer le sort des membres du bas Clergé. C'est cette classe principalement qui va fixer les regards de leur tendresse paternelle. Comme elle est la plus utile à la société , elle sera aussi celle qui sera la plus soulagée. Dépositaires de la parole , précepteurs de l'éducation chrétienne , ils seront plus que jamais encouragés dans ces travaux , par l'augmentation de leur honoraire & celle de la considération publique.

Ainsi , ô mes chers Concitoyens , ne craignez point que vos enfans soient désormais élevés moins chrétiennement qu'ils le sont aujourd'hui. Que dis-je ? Si aucun orage ne vient interrompre le cours des opérations politiques , j'ose même croire que la Religion , l'humanité & l'art de gouverner les peuples , gagneront insensiblement & répareront peut-être en peu d'années les maux immenses que d'interprétations bizarres & puérides ont coûté au genre humain. La masse des préjugés qui restent encore à vaincre , effraie toute ame sensible : mais voici le règne de la vérité ; trop heureux , si son flambeau dissipe ce reste de nuages que des esprits foibles ou intéressés se plaisent à épaisir & à répandre.

En prenant la plume je croyois que je n'avois à combattre que le Fanatisme religieux ; mais ce qui augmente les douleurs de mon cœur vraiment patriote , c'est d'apprendre que l'égoïsme du haut

Clergé, & la politique monstreuse de certains Nobles viennent aider de leurs manœuvres les entreprises du Fanatisme & du faux zèle. Qu'espèrent donc les Aristocrates en arborant ainsi l'étendard de la révolte? Veulent-ils rallumer le flambeau des discordes civiles, & porter la Patrie à se déchirer elle-même les entrailles? Ah, ils n'y réussiront peut-être que trop bien! Par les sarcasmes & les calomnies qu'ils lancent sans cesse contre les intentions & les procédés de l'Assemblée Nationale, pensent-ils faire oublier que ce sont eux seuls qui l'ont rendue nécessaire en se refusant à l'impôt territorial, impôt le plus juste & le plus raisonnable qu'on eût jamais proposé? Si l'Etat est en danger, s'il est sur le point d'être embrasé dans toutes ses parties, ô mes chers Concitoyens, croyez que c'est à leur avarice seule que nous devons tous les maux qui nous accablent.

Je voudrois bien favoir quel est le but qu'ils se proposent, en tentant une contre-revolution. Pour moi je pense que c'est là le plus grand des malheurs qui puissent fondre sur nous; & que si les Etats-Généraux venoient à se dissoudre, les Aristocrates & les Démocrates seroient à-la-fois victimes, les uns de leur avarice, & les autres de leurs réclamations. Frémissez à ces idées, dignes Patriotes, véritables Français. Que l'exemple de nos ancêtres, s'égorgeant mutuellement avec le couteau du Fanatisme ou de l'intérêt, bien loin de nous porter à les imiter, nous impose au-contraire le devoir indispensable de nous rapprocher les uns des autres, de nous unir réciproquement pour la chose commune, d'immoler pour elle toutes nos prétentions & nos ressentimens; & que si nous prenons plaisir à nous livrer encore à l'impulsion de la rivalité, ce ne soit que dans les offrandes que nous sommes invités à porter sur l'autel de la Patrie!

